

Rapport d'Assemblée Générale 2024



Centre Social Associatif



Rapport Moral AG 2024

Le Centre Social du CLEP, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Ville de Laval, poursuit son engagement envers les habitants à travers des actions solidaires et inclusives.

En 2024, notre centre social a continué d'offrir un cadre de vie propice à la cohésion sociale, en mettant en avant des initiatives de proximité comme le CLAS, le Café des Voisins, les Mercredis du CLEP, l'accueil de loisirs et l'accueil ludique pour les familles...

1. Mise en avant de l'engagement associatif solidaire

L'engagement associatif solidaire du Centre Social du CLEP s'est concrétisé par une série d'initiatives visant à renforcer les liens sociaux et soutenir les personnes en difficulté. **Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)** a été une action phare de cette année, permettant à de nombreux jeunes de bénéficier d'un accompagnement scolaire personnalisé, en partenariat avec des bénévoles que je remercie.

Le **Café des Voisins** a également été un lieu privilégié pour lutter contre l'isolement social.

Chaque semaine, ce rendez-vous a permis aux habitants de se retrouver autour d'un café, d'échanger et de renforcer les liens communautaires, en particulier pour les personnes âgées et les familles isolées.

Une autre initiative importante a été les **Mercredis du CLEP**, une série d'activités gratuites ouvertes à tous les habitants. Ces journées ont permis à de nombreuses familles de participer à des ateliers créatifs, des jeux collectifs, et des événements culturels, favorisant ainsi l'inclusion et la convivialité.

2. Accompagnement des personnes isolées

L'isolement social reste une problématique majeure pour de nombreuses personnes, en particulier les seniors et les familles en difficulté.

Le Centre Social a poursuivi ses actions de soutien, notamment à travers des rencontres régulières comme le **Café des Voisins**, qui ont permis de rompre la solitude des personnes âgées, des jeunes parents, et des habitants isolés.

Ces échanges ont offert un espace de convivialité et de solidarité, essentiel pour renforcer les liens sociaux au sein de la communauté.

3. Lutter contre la fracture numérique

La fracture numérique reste un enjeu de taille pour l'inclusion sociale.

En 2024, le Centre Social a intensifié ses efforts pour réduire cet écart en proposant des **ateliers numériques et un accompagnement individualisé** pour aider les habitants à mieux maîtriser les outils informatiques et à effectuer leurs démarches administratives en ligne.

Ces ateliers et accompagnements ont été particulièrement bénéfiques pour les personnes âgées, les jeunes en recherche d'emploi, et les familles en situation de précarité.

4. Soutien aux familles

Les familles, en particulier celles en situation de précarité, ont continué à bénéficier d'un accompagnement spécifique.

Le Centre Social a proposé des **ateliers de parentalité**, visant à renforcer les compétences des parents dans leur rôle éducatif, tout en leur offrant un espace de parole et de soutien.



5. Accueil ludique renforcé.

Une des avancées cette année a été **l'arrivée d'Astrid Bourrée, ludothécaire à mi-temps**, financée par la CAF, qui a permis d'augmenter considérablement les temps d'accueil gratuits à la **ludothèque**.

Ce service a permis de renforcer le rôle de la ludothèque en tant que lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage par le jeu, en proposant un large choix de jeux éducatifs et ludiques pour tous les âges.

Cette action a non seulement contribué à l'épanouissement des enfants, mais a aussi offert aux parents un moment de détente et de partage avec leurs enfants dans un environnement sécurisé et convivial.

6. Départ et arrivée au sein de l'équipe

Cette année a vu le départ de **Anne-Laure Etilieux** et de **Mélina Rollais**, que nous remercions chaleureusement pour leur travail précieux au sein de l'association. Leur engagement et leurs contributions ont été essentiels dans la mise en œuvre de nombreuses actions et initiatives du Centre Social. Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leur parcours.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir **Bouéni Halifa**, qui a pris la relève d'Anne-Laure au mois d'avril. Son arrivée a été un moment clé pour assurer la continuité des projets et le dynamisme de notre équipe.

Nous lui souhaitons la bienvenue pour poursuivre avec Elle les missions du CLEP.

7. Installation d'une nouvelle cuisine au sein du centre

Une étape importante a été **l'installation d'une nouvelle cuisine**, réalisée grâce à un **co-financement CAF/ CLEP / Ville de Laval**. Ce nouvel aménagement a permis d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement des activités collectives.

La cuisine, moderne et fonctionnelle, est désormais un espace-clé pour la préparation des repas lors d'ateliers culinaires, d'événements communautaires et pour d'autres projets sociaux.

Elle représente un investissement précieux dans la qualité de l'accueil des usagers et dans la mise en œuvre de projets de partage et de convivialité au sein de la structure.

8. Projets à venir

Pour 2025, le Centre Social du CLEP prévoit plusieurs projets pour poursuivre son engagement solidaire et renforcer son action :

Le développement de nouvelles **activités gratuites** pour les jeunes et les adultes, dans le but de répondre aux besoins de loisirs et de détente de tous les publics.

L'agrandissement de l'espace ludique, avec de nouvelles propositions de jeux et d'animations pour les enfants, toujours dans un cadre de gratuité et d'accessibilité. Externalisation des activités de la Ludothèque (aller-vers)

Le **renouvellement de l'agrément Centre Social du CLEP** auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cet agrément est essentiel pour garantir le financement de nos actions sociales et pour poursuivre notre mission d'accompagnement et de soutien aux habitants.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans l'engagement solidaire du Centre Social du CLEP.

L'engagement des bénévoles, des partenaires et des équipes professionnelles a permis de renforcer les liens sociaux et de favoriser l'autonomie des personnes.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre mission en 2025, en continuant à soutenir les plus vulnérables et à favoriser une société plus solidaire et inclusive.

Vincent BOURRÉE



Sommaire

RAPPORT DE DIRECTION	5
ORGANIGRAMME 2024	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (C-A)	7
LE CLEP ET SES CHIFFRES	8
ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	10
LUDOTHÈQUE ET PRATIQUES LUDIQUES	14
L'ACCUEIL DE LOISIRS	16
CONSEIL NUMÉRIQUE « LE MOT DE JEAN-PIERRE »	18
RAPPORT FINANCIER	21
BUDGET PRÉVISIONNEL	42
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	43

Généralités

- ASSOCIATION LOI 1901, DÉCLARÉE À LA PRÉFECTURE DE LAVAL LE 10 JUIN 1977 SOUS LE N°2251.
- PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL LE 21 JUIN 1977.
- AGRÉMENT ASSOCIATION DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE N°53 06 407.
- AGRÉMENT CENTRE SOCIAL - ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION – 2023/2025.
- AGRÉMENT ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (ACF) – 2023/2025.
- AGRÉMENT LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)
- AGRÉMENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) N°0530071CLO00107.
- RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AUTORISATION À PERCEVOIR DES DONS DES ENTREPRISES ET DES PERSONNES OUVRANT DROIT À DÉFISCALISATION (ART 200 ET 238 BIS DU CGI)



Rapport de direction

Bilan 2024 du CLEP : une année marquée par des défis et des opportunités

L'année 2024 a été riche en activités et en changements significatifs pour le CLEP. Dans le secteur socioculturel, l'introduction de la danse cabaret en 2023 a rencontré un vif succès, alors que la danse modern'jazz et le théâtre continuent de traverser une période délicate depuis deux ans. La baisse de participation aux ateliers pour enfants a conduit à une réduction du temps d'intervention de notre animatrice en danse modern'jazz. Parallèlement, l'activité théâtre, autrefois très prisée, fait face à des difficultés similaires. Bien que ces ateliers soient accessibles grâce au système du quotient familial, permettant une équité d'accès, les contraintes économiques actuelles nous imposent de trouver un équilibre financier entre charges et recettes. Les perspectives financières des prochaines années s'annoncent d'autant plus tendues, malgré le soutien constant de nos financeurs, dont les aides stagnent tandis que les coûts de fonctionnement augmentent.

La fréquentation s'accroît pour les activités libres et gratuites. Le besoin d'un lieu d'accueil accessible à tous, sans contrainte, se confirme avec la popularité croissante de nos animations libres et gratuites. La suppression de l'adhésion obligatoire pour jouer à la ludothèque a considérablement accru sa fréquentation. Les accueils parents-enfants gratuits, ouverts chaque matin des vacances scolaires, connaissent également un franc succès. De plus, la demande pour l'accompagnement numérique, qu'il soit individuel ou collectif, ne cesse de croître. Ces activités gratuites sont largement plébiscitées par les participants, ce qui nous invite à quantifier précisément le nombre de bénéficiaires, en l'absence d'inscription ou d'adhésion formelle.

Une transition réussie dans l'équipe Les départs simultanés, en 2024, de notre référente famille et de notre animatrice enfance-jeunesse-familles auraient pu fragiliser nos actions. Leur travail a contribué à un développement social adapté aux besoins des habitants du centre-ville. Nous remercions chaleureusement Anne-Laure et Mélina pour leur engagement exemplaire et leur souhaitons une belle réussite dans leurs parcours professionnels. Pour pallier ces départs, Bouéni a été recrutée comme référente famille. Forte de son expérience dans la Sarthe, elle s'est rapidement intégrée et est aujourd'hui un interlocuteur clé pour les habitants et nos partenaires. Une réorganisation des missions a également été mise en place : le poste d'animateur enfance-jeunesse-famille est désormais centré sur la jeunesse (11-17 ans) et l'animation locale. Amandine, titulaire du DEJEPS, a rejoint l'équipe en janvier 2025.

Une dynamique collective à préserver Aujourd'hui, l'équipe compte 10 salariés, dont deux animateurs à temps partiel et une animatrice à mi-temps. Cependant, l'engagement des nombreux bénévoles reste essentiel au développement de ce projet éducatif et social. Sur le plan économique, la rigueur de gestion nous a permis de maintenir l'équilibre financier. Une attention particulière sera toutefois portée aux financements pour les postes de référent jeunesse et de conseiller numérique, dont la pérennité n'est pas encore assurée. Parmi les solutions envisagées figurent notamment des subventions de la CAF, conditionnées à la reconduction des crédits nationaux.

En conclusion, grâce à la qualité du travail de l'équipe, l'implication des bénévoles et une gestion économique maîtrisée, le CLEP demeure une association lavalloise de référence, dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer.



Organigramme 2024



HERVÉ TERRASSON
Directeur du CLEP | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DESJEPS



ANNE-LAURE ÉTILLIEUX
Référénte famille | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DE CESF



MÉLINA ROLLAIS
Animatrice enfance jeunesse famille
1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DUT Carrières Sociales



PASCAL BISSON
Coordinateur jeux, accueil de loisirs,
activités socioculturelles | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : DEFA



SYLVIE PONTHENIER
Chargée d'accueil | 0.85 etp | 30h | CDI
Diplôme : Titre professionnel Niv IV



JEAN-PIERRE CLAYER
Conseiller numérique | 1 etp | 35h | CDD
Diplôme : Master Informatique



SARAH HOCQUELLET
Graphiste | 0.11 etp | 4h
CDI via le Groupement d'Employeurs Mayage
Diplôme : DUT MMI



SERVICE CIVIQUE
Enfance et Jeux | 0.68 etp | 24h



ANIMATEURS
ACM et Socioculturel



RAPHAËL CARDOSO-NEVES
Ludothécaire MaD Ville de Laval | 1 etp | 35h | CDI
Diplôme : BAFA et BAFA



ASTRID BOURRÉE
Alternante ludothécaire | 1 etp | 35h
En formation ludothécaire



Le Conseil d'Administration (C-A)

Nos statuts prévoient un groupe représentatif des adhérents au conseil d'administration comprenant 12 à 15 membres. Les membres élus participent à l'élaboration du projet, au suivi de l'activité du CLEP ainsi qu'aux différentes commissions. Le C-A porte la responsabilité de gestion que l'assemblée générale (souveraine) lui confie.

Instance	Nom	Prénom	Fonctions
C-A/Bureau	BOURREE	Vincent	Président
C-A/Bureau	TERRIER	Karine	Vice-Présidente
C-A/Bureau	CHAMBARD	Lycia	Trésorière
C-A/Bureau	LE TERRIER	Serge	Trésorier-Adjoint
C-A/Bureau	CLAVREUL	Serge	Secrétaire
C-A/Bureau	LABOURDETTE	Jean	Administrateur
C-A	PORTIER	Virginie	Administratrice
C-A	PERRIN	Guy	Administrateur
C-A	CRIBIER	Claude	Administrateur
C-A	LE MOAL	Sandrine	Administratrice
C-A	BILL	Martine	Administratrice
C-A	ABOUALI	Rachel	Administratrice
C-A	OLIVRYE	Cécile	Administratrice
C-A	GAJARDO	Corinne	Administratrice

4 administrateurs sont : soit sortants, soit ne souhaitent pas renouveler leur mandat, soit sont démissionnaires par décision ou absence aux réunions du Conseil d'Administration.

C-A	BOURREE	Vincent	Président
C-A	CLAVREUL	Serge	Secrétaire-Adjoint
C-A	LE MOAL	Sandrine	Administratrice

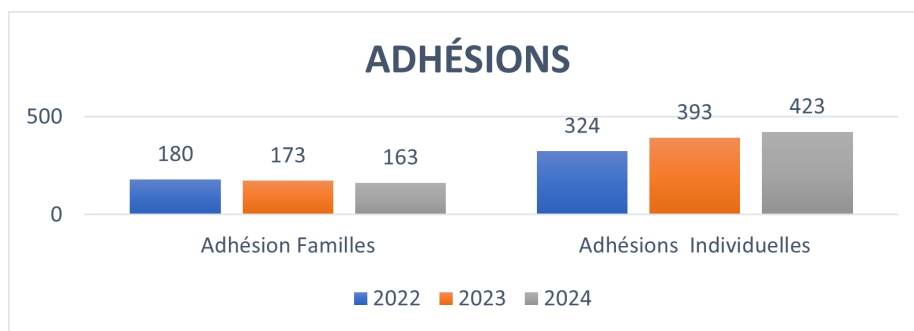


Le CLEP et ses chiffres

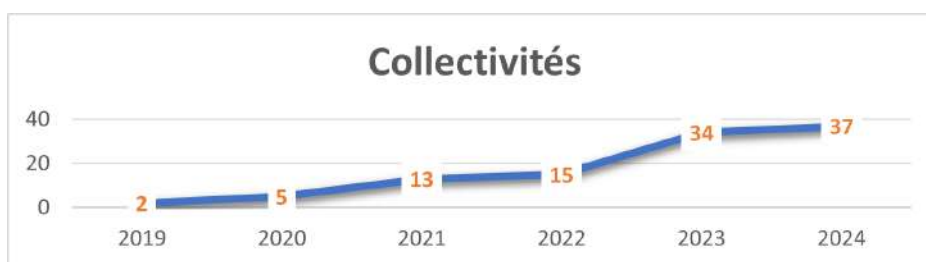
LES PUBLICS, NOS ADHÉRENTS :

Les analyses suivantes reposent sur des données collectées entre juillet 2023 et septembre 2024, couvrant ainsi une saison complète d'activité. Chaque graphique s'accompagne d'une description et d'un commentaire analytique du directeur. Ces analyses, non encore discutées collectivement, s'appuient sur les observations et conclusions partagées lors de l'Assemblée Générale de 2023.

Le nombre d'adhérents est resté globalement stable durant cette saison, malgré quelques fluctuations attribuables au développement des temps d'accueil « libres et gratuits ». Ces initiatives, comme les activités parents-enfants, le jeu libre en ludothèque, les accueils seniors et les accueils numériques, ne nécessitent ni adhésion ni inscription préalable. Entre 2023 et 2024, le total des adhésions (individuelles et familiales) est passé de 566 à 586, soit une légère augmentation.



On observe une baisse marginale des adhésions familiales, compensée par une hausse des adhésions individuelles, impliquant un total de **975 personnes**.

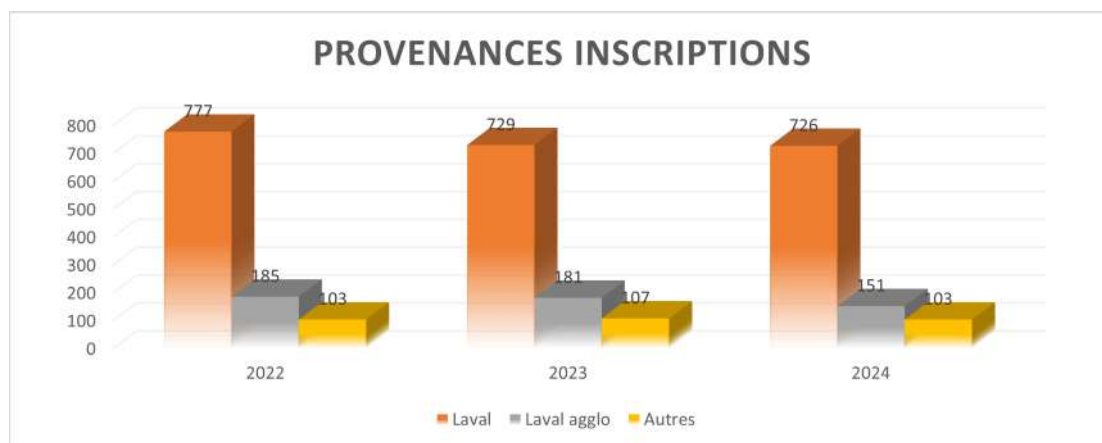


De nouveaux partenaires ont rejoint le CLEP au cours de la saison 2023-2024, notamment grâce à l'extension des activités de la ludothèque. Cet espace a développé un projet d'accueil élargi, mettant un accent particulier sur les groupes. Les collectivités adhérentes incluent désormais des associations locales, des écoles, des institutions spécialisées, certaines communes de l'agglomération lavalloise et le département.

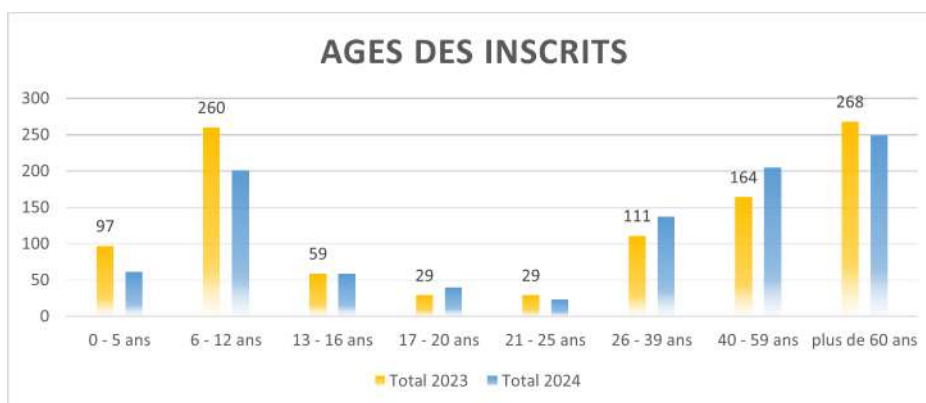




On constate une baisse continue des inscriptions à toutes les activités, liée aux conditions d'accès simplifiées pour plusieurs d'entre elles, n'exigeant plus d'inscription préalable.

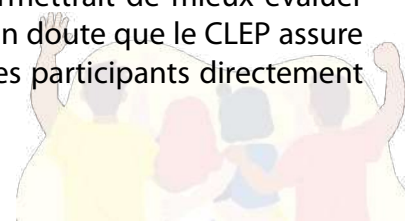


Le CLEP remplit pleinement sa mission d'animation de la vie sociale à Laval, où réside une large majorité des participants. Cette répartition géographique reste stable pour les deux dernières saisons.



Cette pyramide des âges, issue de notre logiciel de gestion des adhérents, reflète les inscriptions aux activités du CLEP. On observe un creux récurrent dans les mêmes tranches d'âge, à savoir les 13-25 ans. Le développement d'un futur projet jeunesse pourrait contribuer à une meilleure représentation de cette population dans les activités du CLEP.

Bien que ces données témoignent d'une stabilité relative pour la saison 2023-2024, elles demeurent incomplètes. En effet, les temps d'accueil informels, les animations « Aller-Vers » et les partenariats avec les acteurs associatifs, éducatifs et de loisirs ne sont pas pris en compte. Ces données concernent uniquement les activités internes au CLEP. La mise en place d'outils de suivi complémentaires permettrait de mieux évaluer l'impact global du CLEP. Cette comptabilisation approfondie confirmerait sans aucun doute que le CLEP assure pleinement son rôle d'acteur de l'animation sociale au-delà de ses adhérents et des participants directement recensés.



Animation Collective Famille

La saison 2023/2024 a été marquée par une évolution significative au sein du secteur famille, notamment avec des changements d'équipe qui ont conduit à une réorganisation des missions liées à la parentalité. Ce renouvellement a offert une opportunité de renforcer la transversalité des actions menées et d'améliorer l'accompagnement des familles en optimisant la coordination entre les différents services.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

L'Animation Collective Famille est une composante essentielle du CLEP, intervenant de manière transversale avec l'ensemble des secteurs. Elle est conçue comme un outil au service des familles, favorisant leur implication dans le développement des services et de l'offre d'activités.

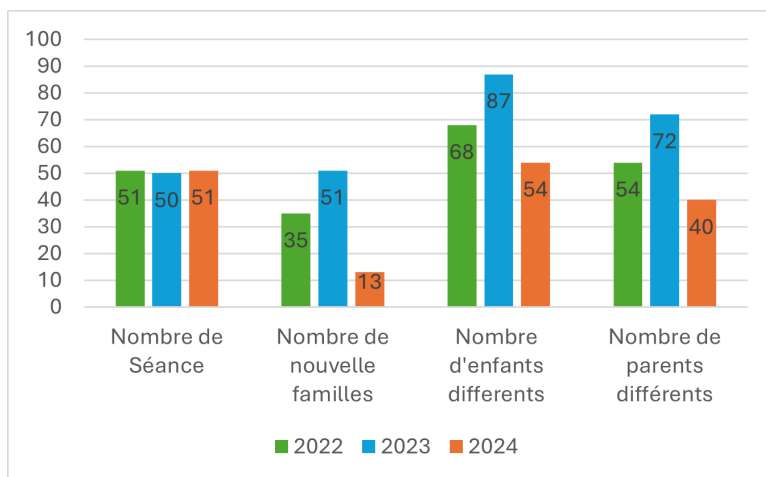
Missions principales :

- Identifier et répondre aux besoins des familles sur le territoire.
- Développer des activités collectives visant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement des liens intra-familiaux et des solidarités intergénérationnelles.
- Coordonner les services de soutien à la parentalité au sein du centre social.
- Assurer la synergie entre les actions du secteur famille et celles des partenaires territoriaux.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le LAEP

En 2024, nous avons pu proposer 51 temps d'accueil sur un créneau de 2h30 de 9h à 11h30. Suite au départ des deux salariés, qui assuraient le fonctionnement de cet espace, il a fallu former de nouvelles personnes pour continuer à rester dans le cadre prescrit par la CAF. Ce qui peut expliquer une baisse de la fréquentation. Aujourd'hui 6 nouvelles personnes sont formées à l'accueil de ce dispositif dont deux bénévoles.



Le contrat local de soutien à la Scolarité

Le CLAS a aussi vécu des changements avec le départ de l'animatrice enfance-jeunesse-familles mais également celle de certaines familles et par conséquent de certains enfants.

La référence et l'animation de ce dispositif est porté depuis avril 2024 par la référente famille. Ce nouveau, fonctionnement nous de mettre en lien plus facilement les familles avec les autres offres qui peuvent leur correspondre.

Le collectif d'enfant est accueilli les mardi et jeudi de 15h30 à 17h30. Les enfants viennent des écoles Sainte-Thérèse, Victor Hugo et Saint-Joseph.

Un collectif de 10 enfants accompagnés par 7 bénévoles, un service civique et une référente CLAS. Pour la rentrée 2024, 100 % des bénévoles souhaitent reprendre leur mission au sein du dispositif.

Découvertes culturelles :

- 2 Sorties au musée
- 1 sortie au 40 et découverte de la micro-folie
- Plusieurs temps de découverte de jeux et d'animations pédagogiques dans le cadre de la Fête du Jeu
- 1 sortie dans un parc d'attraction
- 2 sorties à la bibliothèque

Activités menées par et avec les enfants :

- Ateliers cuisines
- Fabrication de nichoirs à oiseau
- Découverte des techniques de peinture par un peintre
- Temps de jeux divers avec la ludothèque
- 1 animation intergénérationnelle avec les participants au Café des voisins.
- Temps forts autour des anniversaires et Noël
- Temps de rencontre convivial avec les familles et bilan

Les ateliers de communication Faber et Mazlish

Ces ateliers se sont déroulés sur deux cycles de 7 rencontres chacun, avec une participation de 7 à 8 parents par session.

- **Premier cycle** : Techniques de communication et d'écoute dans la relation parent-enfant.
- **Deuxième cycle** : Gestion des relations entre frères et sœurs et communication sans rivalité.



LES LOISIRS EN FAMILLES

Les sorties familles

Objectifs :

- Permettre aux familles d'être mobile en dehors du territoire pour se divertir
- Rendre accessibles les loisirs en familles
- Renforcer les liens parents enfants, partager un moment convivial

Nous avons une participation de 264 personnes dont 81 familles sur les sorties.

Les ateliers parents/enfants

Objectifs :

- Créer des temps conviviaux parents/enfants
- Renforcer les liens parents/enfants
- Se faire connaître auprès des familles

Sur cette saison, nous avons pu proposer aux familles un petit panel d'activités. Elles sont propices aux échanges avec les familles. Nous avons eu une participation de 314 enfants et 195 parents en 2024 sur plusieurs animations. Différentes thématiques ont été proposées allant des ateliers d'éveil à la découverte culturelle, dont certains ont été menés en partenariat avec La ligue de l'enseignement 53 sur le dispositif « A petit pas vers les arts ».

La présence du CLEP lors de l'été fantastique, a permis d'entrer en contact avec un nombre important de familles et leur faire découvrir nos activités.

Dans l'ensemble, les activités ont bien fonctionné avec même la participation des grands-parents lors des vacances. Le début de l'année a été plutôt complexe, car il a fallu retravailler la communication auprès des familles.



Malgré un début de saison marqué par des ajustements organisationnels, les actions du secteur famille ont connu un franc succès. L'implication des bénévoles et la participation active des familles ont permis d'offrir un accompagnement de qualité. La saison 2024/2025 s'annonce prometteuse, avec la consolidation des actions existantes et le développement de nouvelles initiatives.



LE CAFÉ DES VOISINS

Une participation fluctuante selon les périodes mais globalement un noyau vient toujours chaque mardi. Sur 2024, on compte 105 participations. Avec depuis l'été un renouvellement, des participants. C'est un rdv qui attire beaucoup de seniors avec une variété d'activité selon les appétences de chacun.



Ludothèque et pratiques ludiques

GÉNÉRALITÉ

L'analyse des données de la ludothèque sur les saisons 2022-2023 et 2023-2024 permet de comparer l'évolution de son fonctionnement et d'ajuster l'orientation ludique si nécessaire.

Horaires d'ouverture

- **2023-2024** : 31 heures par semaine pendant les périodes scolaires et 35 heures pendant les vacances.
- **2022-2023** : 19.5 heures par semaine pendant les périodes scolaires et 22 heures pendant les vacances.
- **Différence** : Augmentation de 11.5 heures pendant les périodes scolaires et 13 heures pendant les vacances.

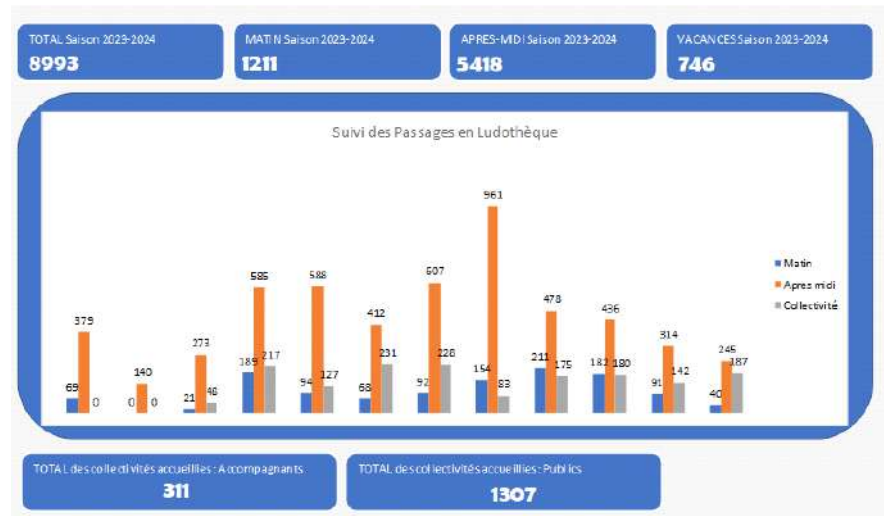
Personnel

- **2023-2024** : 4 personnes en service civique, 3 stagiaires, et une étudiante en alternance.
- **2022-2023** : Moins de personnel, ce qui limitait les actions.

Fréquentation

- **2023-2024** : Fluctuations avec des pics en mars et avril.
- **2022-2023** : Fréquentation plus stable mais inférieure.

L'augmentation des heures d'ouverture et le renforcement de l'équipe ont eu un impact positif sur la fréquentation et les activités de la ludothèque. Les nouveaux partenariats ont également contribué à cette croissance.



LES COLLECTIVITÉS

Fréquentation et Profil des Groupes à la Ludothèque (2023-2024)

- **IME J.B. Messenger (ADAPEI 53)** : Deux groupes (8 adolescents et 10 enfants) fréquentent la ludothèque chaque semaine.
- **SIPFP (ADAPEI 53)** : Un groupe de 6 jeunes (14-17 ans) vient chaque mardi après-midi.
- **École maternelle et élémentaire Haute Follis** : Trois classes accompagnées de parents, de octobre à juillet.
- **École maternelle Jacques Prévert** : Trois classes (petites, moyennes et grandes sections) de décembre à juillet, avec un projet partenarial avec IME J.B. Messenger.
- **Accueil de Loisirs et Maison des Jeunes de Saint Berthevin** : Enfants (4-5 ans) et jeunes (11-15 ans) de février à juillet.

- **SITP Saint Berthevin (ADAPEI 53) :** Fréquentation pendant les vacances, avec un encadrant par enfant.
- **Collège D.Marton (classe ULIS) :** Animation découverte des jeux de stratégie en décembre.
- **EDI à la Croisée :** Groupe d'adultes de mars à juillet pour découvrir des jeux à règles et surdimensionnés.

Rythme des participations

- **IME :** 2 fois par semaine, de septembre 2023 à juillet 2024 (63 fois).
- **SIPFP :** 1 fois par semaine, de novembre 2022 à juillet 2023 (28 fois).
- **École Haute Follis :** 15 fois dans la saison (3 fois par période à partir d'octobre).
- **École J. Prévert :** 15 fois dans la saison (3 fois par période à partir de décembre).
- **École St Marie :** 2 fois en juin 2023.
- **ALSH/MDJ St Berthevin :** 5 fois dans la saison (1 fois par période).
- **SITP :** 1 fois par période dans la saison 2023-2024.
- **Collège D.Marton :** 1 fois dans la saison 2023-2024.
- **EDI à la Croisée :** 5 fois dans la saison (1 fois par période).

ANIMATIONS EXTÉRIEURES

Grâce au renforcement de l'équipe depuis septembre 2023, avec deux services civiques et une étudiante en formation de ludothécaire, la ludothèque a pu proposer davantage d'animations en extérieur :

- **Clôture de l'été fantastique :** 2 septembre 2023
- **Animations au restaurant Le Mess :** 28 novembre 2023 et 18 juillet 2024
- **Vœux du maire :** 21 janvier 2024
- **Jeux et langage au Fourches :** 22-29 mars, 12 avril, et clôture le 20 avril 2024
- **Séance de groupe avec l'IME à l'école J. Prévert :** 5 mars 2024
- **Soirée jeu à la maison de quartier d'Hilard :** 25 avril 2024
- **Animation à la MDJ de Changé :** 22 mai 2024
- **Séance de groupe avec J. Prévert à l'IME J.B. Messenger :** 23 mai 2024
- **Jeux au festival des 3 éléphants :** 28 mai et 1 juin 2024
- **Animation à la MDJ de Saint Berthevin :** 29 mai 2024
- **Soirée jeu au CIS :** 4 juin 2024
- **Animation à l'école Jeanne d'Arc Saint Berthevin :** 21 juin 2024
- **Ludothèque au centre-ville :** 8, 15, 22, 29 juillet 2024

Deux grands événements :

- **Le mois du Lego : 6-23 février 2024,** avec 3 ateliers (mosaïque géante, sculpture Lego, Lego city). Participation de 8 écoles, 30 classes, 650 élèves et 60 accompagnateurs. En 2023, 19 classes, 475 élèves et 54 accompagnateurs ; 175 enfants supplémentaires, 1115 personnes du grand public.
- **La semaine du jeu : 4-8 juin 2024,** avec 6 créneaux pour les écoles, 5 réservés par 3 écoles (Hilard, Prévert, St Berthevin). Participation de 107 enfants et 8 accompagnateurs. Moins de participation que l'année précédente, probablement due à la date et à la présentation de l'événement.

La ludothèque du CLEP a vu sa fréquentation augmenter en 2023-2024 grâce à l'augmentation des heures d'ouverture et au renforcement de l'équipe. Le nombre de collectivités partenaires a doublé, passant de quatre à huit. L'équipe élargie a permis de développer les activités vers l'extérieur, rayonnant ainsi sur le centre-ville et les quartiers de proximité.



L'accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du CLEP, intégré au projet du Centre Social, est destiné aux enfants de 6 à 14 ans. La saison 2023/2024 a été marquée par une réorganisation de l'accueil, permettant aux familles de s'inscrire à des forfaits journaliers ou des après-midis à la semaine, toujours sous forme de stages. Bien que cette nouvelle formule ait répondu à certaines demandes, elle n'a pas révolutionné l'organisation de l'accueil de loisirs et nécessite une meilleure connaissance auprès des familles, habituées au fonctionnement initial qui respecte le rythme de vie des enfants pendant les vacances, leur permettant de se reposer le matin.

Le projet 2023/2024 a connu une fréquentation stable pendant les vacances de la Toussaint 2023 et d'hiver 2024 par rapport à la saison précédente, avec une reprise timide des effectifs pendant les vacances de printemps. En revanche, l'été 2024 a continué à bien fonctionner avec 132 enfants inscrits sur 14 stages programmés, soit une moyenne de plus de 9,5 inscrits par stage. Les mini-camps ont également été bien fréquentés, avec 8 à 12 jeunes par mini-camp sur les 4 proposés. La qualité et la diversité des activités continuent de séduire les enfants, les adolescents et les familles. Les équipes d'animation ont proposé des activités originales, y compris à l'extérieur de la structure, telles que la découverte des sciences et des techniques, les activités d'expression, les jeux et les activités sportives et de plein air, toujours avec le soutien de structures associatives ou de prestataires locaux.

Avec le soutien des parents, les sorties des « Jeudis d'été » (zoo de La Flèche, mer à Cherrueix en juillet, Puy du Fou en août et parc aquatique de Pouancé) ont été très appréciées pendant l'été. Pour rendre les stages et les mini-camps accessibles au plus grand nombre, l'association continue d'appliquer des tarifs modulés en fonction du quotient familial des participants. L'accueil de loisirs permet également de former et d'embaucher une quinzaine d'étudiants âgés de 17 à 25 ans tout au long de l'année, représentant un total de 48 jours travaillés.





Conseil Numérique

«Le mot de Jean-Pierre»

La saison 2022-2023 fût ma première saison de fonctionnement complète en tant que conseiller numérique. Les ateliers numériques, précédemment animés par un intervenant extérieur et payant, sont désormais animés par mes soins et gratuits. Les Rendez-vous de formations et d'urgences numériques, trouvent leur créneau désormais en matinée ou en milieu d'après-midi (après 16h).

Sur cette saison, mes actions numériques se décomposent ainsi:

Une série d'ateliers numériques à destination d'un public en découverte ou redécouverte du numérique découpés en 3 cycles de 8 ateliers: «[Cycle 1] Initiation au numérique» où les participants découvrent de leur matériel, la manipulation du clavier et de la souris mais explorent aussi le contenu de leur ordinateur et apprennent à rechercher efficacement sur internet; «[Cycle 2] Bureautique» où l'on apprend à concevoir des documents textuels, des tableaux ou des présentations ainsi qu'à convertir des documents dans d'autres formats (Word vers PDF, PDF en image,...); «[Cycle 3] mobilité numérique» où on découvre les particularités et différences entre ce que l'on fait sur ordinateur et ce que l'on fait sur une tablette ou un smartphone. On y apprend aussi à déplacer ses photos de son appareil mobile à un stockage type clé USB ou disque dur externe.

Des conférences de préventions/sensibilisation sur diverses thématiques en établissements scolaires, principalement lycée pour l'instant, auprès d'élèves de secondes et de premières. Pour le lycée Haute Follis, les conférences ont été coconstruites avec des élèves de terminales avant chaque intervention (3 préparations et 3 interventions, devant 45 élèves). Pour le lycée Réaumur, une intervention en fin d'année a été réalisée devant 283 élèves de secondes. Il est prévu de renouveler ces conférences et d'intervenir dans d'autres lycées pour la saison 2023-2024.



Intervention au lycée Haute Follis



À la suite de notre partenariat avec « l'épicerie sociale », un atelier hebdomadaire a été mis en place avec pour vocation d'aider à l'apprentissage de l'informatique dans le cadre professionnel et d'un futur retour à l'emploi.

Des Rendez-vous de formation, permettant à ceux qui ont plus de difficultés, dont les horaires des ateliers ne peuvent convenir ou avec des besoins au-delà des thématiques abordés en atelier, de trouver une réponse et de se former.

Des Rendez-vous d'urgence numérique, où l'on peut recevoir de l'aide pour des problèmes de démarches administratives, de matériels, de messages d'erreurs.

Sur la période, c'est 605 accompagnements qui ont eu lieu.



Il ressort, de ses accompagnements, plusieurs constats ou actions selon les cas :

La demande sur les ateliers est importante au point de créer une nouvelle série d'ateliers faisant suite à la première, sur les thématiques suivantes: les photos, l'internet avancée et les hautes technologies dans notre quotidien. La première série reprendra quant à elle pour un nouveau groupe;

Le partenariat avec l'épicerie sociales maintien pour une nouvelle saison;

Je reste référent pour le groupe de partenaires au numérique lavallois comptant une vingtaine de membres;

Une hausse des rendez-vous d'urgences liées à la multiplication des dématérialisations est observée ;

J'accompagne le CLEP, dans ses activités quotidiennes, que cela soit pour l'accueil de loisir lors des stages sur les thématiques numériques, dans l'installation de nouveaux postes informatiques, ou la communication sur les réseaux sociaux et la newsletter.

"Pass Ton Certif" organisé par le Musée Vivant de l'Ecole Publique m'a fait confiance pour la seconde année pour les aider dans la diffusion des contenues auprès des écoles participantes à l'opération ainsi que la captation de la « Dictée ».

Le CLEP est désormais identifié comme lieu ressources par une partie des lavallois mais aussi par de nombreuses structures. Nous recevons ainsi de nombreuses demandes de services institutionnels, d'associations, ou de structures privées pour intervenir auprès de leur public soit ponctuellement soit sur la mise en place d'une action régulière. Cela nous amène à réfléchir sur la manière de répondre à ces demandes, la classification et priorisation de celles-ci mais aussi sur l'avenir du Numérique en croissance au CLEP.



LA SEMAINE DU JEU 2024

La 22ème édition de la fête du jeu de Laval a été organisée par le collectif d'associations et de structures diverses du 03 au 08 juin 2024 avec une nouvelle fois un énorme succès populaire. Toutes les conditions ont été réunies pour faire de cette semaine un moment clé et marquant pour le centre Social CLEP coordinateur de l'événement et ses partenaires. L'investissement sans faille de l'équipe toute entière du Cs CLEP au service de ce projet d'année a été à nouveau une belle réussite.

Le Collectif Fête du Jeu avec tous ses acteurs associatifs ludiques locaux en lien étroit avec les services de la Ville de Laval ont drainé près de 5000 personnes sur cet événement tout au long de la semaine. La belle dynamique de ce projet d'année au sein de l'équipe toute entière du CLEP permet d'assurer une assise solide pour ce projet culturel familial d'envergure nationale, reconnu par nos partenaires institutionnels que sont la Ville de Laval et DSDEN de la Mayenne et privés : Crédit Mutuel, MAIF, Méduane Habitat, Jeux Bouquine, l'antre des joueurs, éditeurs et distributeurs de jeux majeurs au plan national (Asmodee, Gigamic, ...).

Parmi les particularités marquantes de cette édition, un travail de programmation de qualité avait été prévu dans la continuité de la 21ème édition sur une semaine avec un enchaînement de soirées et de temps forts d'animations avec notamment le public étudiant au restaurant universitaire du CROUS et à travers la pérennisation de la nouvelle animation Jeu «Passeport Ludique» au square de Boston destinée gratuitement à quelques 400 enfants des Accueils de loisirs lavallois et de l'agglomération.

A noter également le travail d'inclusion à l'occasion du partenariat avec les organisateurs de la manifestation Handifest. Que dire enfin du «Bouquet final» du 08 juin 2024 sur plusieurs sites du Laval Historique, prolongée par la soirée de clôture intitulée «Nuit du jeu» coordonnée par l'association SIMM'S CLUB autour des jeux de E-Sport, VR, réseaux et jeux de société au Laval Virtual Center, si ce n'est le réel engouement du public autour de cette manifestation populaire gratuite.



Rapport financier

Le centre social CLEP gère un budget de 455 700€

Les principaux financeurs sont :

- La ville de LAVAL pour 147 720€
- La Caisse d'Allocation Familiale pour 159 708€
- L'état (dont le conseiller numérique) pour 17 000€
- Les cotisations adhérents pour 11 176€

Ce budget permet de réaliser les activités du CLEP, notamment :

- Activités diverses (dont les intervenants sur activité) pour 27 910€
- Vacances pour 14 533€
- Fête du jeu pour 1 648€
- Déplacement pour les activités pour 5 066€
- Personnel mis à disposition pour 9 728€

Les autres dépenses de fonctionnement (Assurances, Entretien, Téléphonie et internet, Honoraires,...) représentent un total de 55 373€, en augmentation de 4%.

Le CLEP emploie 10 salariés et des animateurs pour l'accueil de loisirs. Le budget consacré à la masse salariale est de 286 437€, soit 62 % du budget total.

Au final, le résultat de l'association pour l'exercice 2024 est de -3856€, soit quasiment à l'équilibre.

Bilan

La situation de l'association CLEP est bonne. Les fonds propres de 154 771€ permettent à la structure de faire face à ses engagements. La provision pour les départs en retraite a été complétée.

Les travaux programmés (aménagement cuisine, Ludothèque, matériel bureautique) sont réalisés ou en cours.

Les dettes et créances inscrites au bilan sont stables

Pour 2025, il reste un point de vigilance sur le financement : financement du poste de conseiller numérique, maintien des subventions de la CARSAT et de la commission des financeurs, et aboutissement du dossier « PS Jeunes » avec la CAF

Lycia CHAMBARD, Trésorière



Association C.L.E.P.
CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE

8, impasse HAUTE CHIFFOLIERE
53000 - LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.L.E.P. - CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

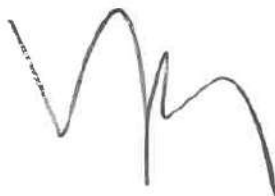


- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 28 mars 2025

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS

François LE SPEGAGNE
Commissaire aux Comptes
Associé



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 195	2 196	(1)	(1)
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	5 544	1 968	3 576	4 130
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	105 800	86 741	19 059	10 083
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15		15	15
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	113 554	90 905	22 648	14 227
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	547		547	4 281
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				4 216
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	62 025		62 025	45 626
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				4 000
	DISPONIBILITES	148 360		148 360	177 127
	Charges constatées d'avance	222		222	220
	TOTAL (II)	211 155		211 155	235 471
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		324 709	90 905	233 803	249 697
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	9 860	9 860
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	24 795	24 795
	Réserves pour projet de l'entité	13 000	6 000
	Autres		
	Report à nouveau	99 857	82 950
	Excédent ou déficit de l'exercice	(3 856)	23 907
	Total des fonds propres (situation nette)	143 656	147 512
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	11 115	10 772
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	11 115	10 772
	Total des fonds propres	154 771	158 284
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	8 000	8 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	8 000	8 000
Provisions	Provisions pour risques		23 893
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		23 893
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 479	68
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 339	19 886
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	26 214	27 673
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		513
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	11 000	11 380
	Total des dettes	71 032	59 521
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	233 803	249 697
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(3 855,89)	23 906,76
	(1) Dont à moins d'un an	71 032	59 521
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		44



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	11 176	12 502
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	61 399	56 640
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	341 582	329 798
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	37 069	2 243
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	322	6
Total des produits d'exploitation		451 547	401 189
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	13 244	8 927
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	143 177	92 097
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 986	7 714
	Salaires et traitements	222 508	215 186
	Charges sociales	63 929	59 343
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 005	4 693
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	851	866
Total des charges d'exploitation		455 700	388 827
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 153)	12 362



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(4 153)	12 362
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 367	2 216
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 367	2 216
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RES ULTAT FINANCIER		2 367	2 216
RES ULTAT COURANT avant impôts		(1 786)	14 578
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 012	8 513
	Sur opérations en capital	595	816
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 607	9 329
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 113	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	3 113	
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(1 506)	9 329
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		564	
TOTAL DES PRODUITS		455 521	412 733
TOTAL DES CHARGES		459 377	388 827
EXCEDENT ou DEFICIT		(3 856)	23 907
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		36 000	35 000
Prestations en nature		37 466	82 571
Bénévolat			
TOTAL		73 466	117 571
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		36 000	35 000
Mise à disposition gratuite de biens		37 466	33 418
Prestations		116 779	49 153
Personnel bénévole		37 466	33 418
TOTAL		227 711	150 989



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

« Le Centre Social le CLEP a pour but :

- d'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général,
- d'accueillir, promouvoir, soutenir et éventuellement associer, tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association et qui adhèrent à ses statuts et à son règlement intérieur,
- de promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socio-économique au profit de toute la population intéressée sans discrimination,

de prendre contact avec les organismes sociaux, les institutions et les collectivités territoriales pour obtenir leur accord, leur soutien et un financement. »

Son modèle économique est basé sur une part de subventions des collectivités territoriales (communes, préfecture), une part de subvention de la CAF. Pour mener à bien ses projets, elle répond à des appels à projets du Département, de la Région de l'Etat, ainsi que des partenaires sociaux comme la CAF, la CARSAT, ... Les familles du territoire participent au budget à travers les services du centre et les adhésions.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 233 803 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 455 521 euros et un total **charges** de 459 377 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -3 856 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Pour mémoire, les produits des activités réalisées par des prestataires indépendants ne sont plus perçus directement par l'association. L'association perçoit les adhésions et 15% des produits des activités.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement des différents éléments sont :

- les logiciels de trois ans
- l'aménagement des constructions sur 10 ans
- les biens pour les activités entre 3 et 5 ans (exceptionnellement 1 an pour des biens financé par des subventions d'investissements mais très fragile)
- les autres immobilisations corporelles entre 3 et 5 ans
- le matériel de transport sur 5 ans
- le matériel de bureau et informatique entre 3 et 5 ans
- le mobilier entre 3 et 5 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Les charges de personnels



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le centre social compte 7.12 ETP sur l'exercice.

Les produits

Le centre social CLEP53 bénéficie de plusieurs sources de financement :

- la participation des familles aux différentes activités pour 61 399 euros
- les prestations CAF/CARSAT pour 193 861 euros pour les différentes activités et le fonctionnement
- la subvention de la ville de Laval à hauteur de 147 720 euros.

Une subvention ludothèque a été provisionnée sur 2024 à hauteur de 16 620€ correspondant à 1662 heures d'ouverture à 10€ de l'heure. Ce montant est approximatif et la somme définitive de la subvention sera versée sur 2025.

Les capitaux propres

Provisions pour risques

Cette provision correspond au calcul de départ à la retraite des salariés.

A partir de 2022, l'association a signé un contrat avec le Crédit mutuel pour un contrat indemnités fin de carrière. Le montant versé en 2024 est de 17 906 euros, et le total des fonds placés s'élève à 58 906€. Celui-ci est supérieur à l'engagement retraite calculé, la provision de 23 893€ a donc été reprise en totalité sur 2024.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 195					2 195
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 195					2 195
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement	5 544					5 544
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	51 853		11 252			63 105
	Matériel de transport	14 500					14 500
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 020		2 174			28 195
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grevées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 917		13 427			111 344	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	15					15
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TOTAL		100 127		13 427			113 554



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 196			2 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 196			2 196
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 414	554		1 968
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	44 042	3 042		47 085
	Matériel de transport	14 500			14 500
	Matériel de bureau, mobilier	23 748	1 408		25 157
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 704	5 005		88 709	
TOTAL		85 900	5 005		90 905



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			11 000
Pca sur activités socio culturelles		11 000	
chauffe citron			
conference senior			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			11 000



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	9 860				9 860
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	24 795				24 795
Réserves pour projet de l'entité	6 000	7 000			13 000
Autres réserves					
Report à nouveau	82 950	16 907			99 857
Excédent ou déficit de l'exercice	23 907	(23 907)		3 856	(3 856)
Situation nette	147 512			3 856	143 656
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	10 772		938	595	11 115
Provisions réglementées					
TOTAL	158 284		938	4 451	154 771



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
mise à disposition du personnel	36 000	35 000
mise à disposition des locaux	116 779	49 153
benevolat	37 466	33 418
	(152 779) 190 245	(35 000) 117 571
Bénévolat		
Total	190 245	117 571
Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
locaux	116 779	49 153
	(79 313) 116 779	(15 735) 49 153
Prestations		
mise à disposition du personnel	36 000	35 000
	80 779 36 000	14 153 35 000
Personnel bénévole		
benevolat	37 466	33 418
	37 466	33 418
Total	190 245	117 571



Association C.L.E.P.
CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE

8, Impasse HAUTE CHIFFOLIERE
53000 – LAVAL

RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

www.talenz-audit.fr

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique



**RAPPORT SPÉCIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Réunion de l'organe délibérant à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association Centre d'Education Populaire (C.L.E.P.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Laval, le 28 mars 2025

TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS**François LE SPEGAGNE**
Commissaire aux Comptes
Associé

Budget prévisionnel 2025

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Total achats	14750	70 – Total produits et activités	60650
6063 – Fournitures d'entretien et de petit équipement	11000	701 – Ventes de produits, prestations de service	60650
Eau, électricité, gaz, carburants	1000	708 – Produits des activités annexes	
6064 – Fournitures administratives	750		
Alimentation et boissons	2000	74 – Total subventions d'exploitation	313600
61 – Total services extérieurs	11750	Ville de Laval	132100
611 – Sous-traitance générale	4700	Fête du jeu	5000
6131 – Locations de locaux		Autres organismes publics	
614 – Charges locatives et de copropriété	2000	État	16000
615 – Entretien et réparation	1500	Région	
616 – Assurances	3550	Département(s)	5500
618 – Documentation-Divers		Caisse d'allocations familiales	150000
62 – Total autres services extérieurs	36150	Autres : CARSAT	3000
621 – Rémunération personnel mis à disposition		AGEFIPH	
623 – Publicité, publication, relations publiques	5500	Aides privées (dons, mécénat, etc.)	2000
625 – Frais de déplacements	5500	Précisez : contribution annonces brochures et dons FDJ	
6256 – Frais de missions et de réceptions	1000		
626 – Frais postaux et de télécommunication	1500	75 – Total autres produits gestion courante	13000
627 – Services bancaires et assimilés	350	Ressources propres affectées à l'action	
628 – Divers	22300	Autres : Adhésions	13000
63- Total impôts et taxes	5700	76 - Intérêts bancaires	2000
6311 – Impôts et taxes sur les salaires	3600		
6318 – Autres impôts et taxes	2100	77 – Total produits exceptionnels	0
64 – Total charges de personnel	309200	Précisez :	
641 – Rémunérations du personnel	218100		
645 – Charges salariales	82100		
648 – Autres charges de personnel	9000		
65 – Total autres charges de gestion courante	6700	Autres produits	0
651 – Redevances	1700	Précisez :	0
658 – Charges diverses de gestion courante	5000		
66 – Total charges financières			
67 – Total charges exceptionnelles			
Placement IFC			
68 – Total dotations aux amortissements et aux provisions	5000		
TOTAL DES CHARGES	389250	TOTAL DES PRODUITS	389250
86 - Mise à disposition de personnel	36500	87 - Mise à disposition de personnel	36500
86 – Bénévolat valorisé*	34000	87 – Bénévolat valorisé*	34000
86 – Prestations en nature	117000	87 – Prestations en nature	117000
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	133168	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	187500



Renouvellement du Conseil d'Administration

SE PRÉSENTENT :

Instance	Nom	Prénom	Éligible
C-A	BOURRÉE	Vincent	Renouvellement
C-A	CLAVREUL	Serge	Renouvellement
C-A	LE MOAL	Sandrine	Renouvellement

